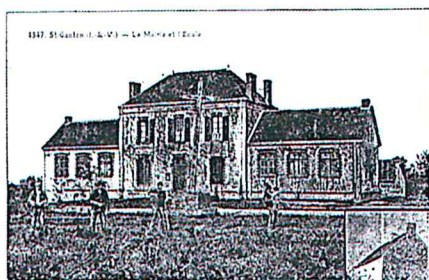




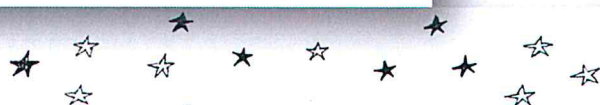
# L'ALOUETTE

## BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Saint - GANTON (35)

n° 1



L'ALOUETTE



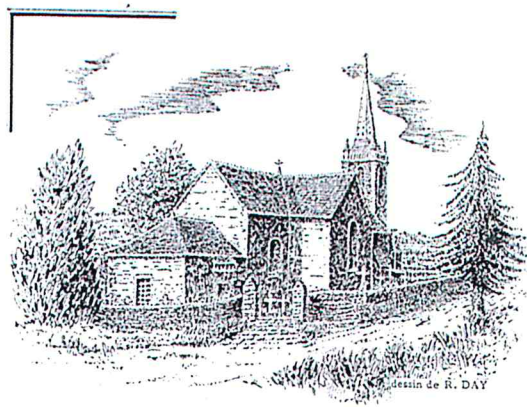
bulletin d'informations communales

Saint - GANTON (35)

n° 2

décembre 1989

L'ALOUETTE



bulletin d'informations communales

Saint - GANTON (35)

n° 3

JUIN 1990

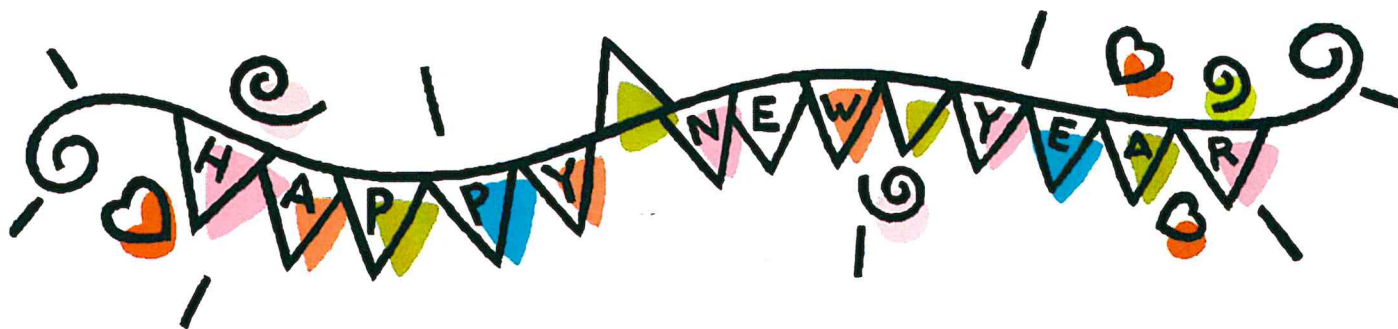
# n° 50

## Décembre 2013

Tél : 02 99 08 78 69

Fax : 02 99 08 61 30

e mail : mairie.st-ganton@wanadoo.fr



## Sommaire

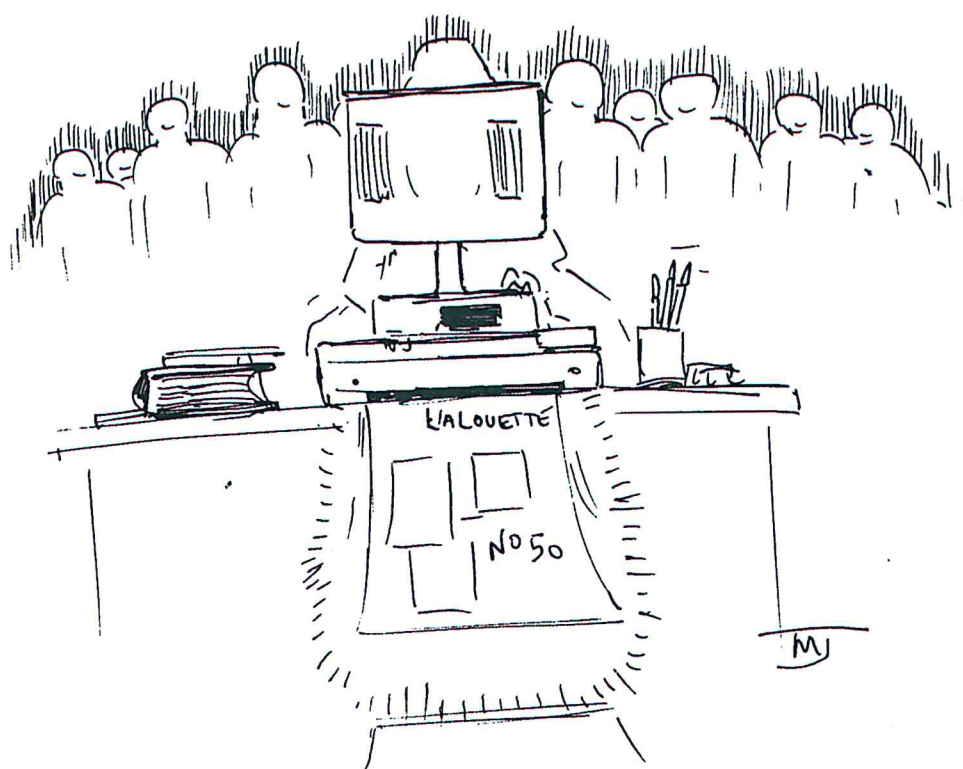
|                           |      |
|---------------------------|------|
| Mot du maire .....        | p 4  |
| Vie Municipale .....      | p 5  |
| Social - Santé .....      | p 21 |
| Environnement .....       | p 24 |
| Enfance et Jeunesse ..... | p 30 |
| Vie associative .....     | p 31 |
| Dates à retenir .....     | p 41 |

La Commission  
« Communication »  
vous souhaite de  
joyeuses fêtes  
de fin d'année.

# Mot de la commission Communication

Le n° 50 de l'Alouette étant le dernier du mandat, nous tenons à remercier toute l'équipe qui a donné de son temps à l'élaboration des bulletins.

Nous souhaitons vous avoir apporté les informations que vous attendiez et vous remercions pour l'intérêt que vous trouvez dans la lecture de notre bulletin municipal :



**La Commission :**

Marie-Pierre BOURHIS  
Yves LE BON de LAPONTE  
Yves CALOT  
Marie-Jeanne MAILLET  
Jacqueline BOULAIS  
Béatrice JAUNEAU  
Gilles BELLEIL  
Carole LEROUX  
Mickaël JINVRESSE  
Fabienne COTTAIS  
Patricia BOULAIS

# Mot du Maire



Il y a un an, je vous disais que le grand événement qui devait rester dans la Mémoire Communale était l'ouverture de l'Ecole avec 3 classes. Et bien aujourd'hui, depuis la rentrée, une 4ème classe a dû s'ouvrir puisque, de 62 élèves l'an dernier, nous sommes passés à 85 actuellement et, malgré un départ de 11 élèves en 6ème en septembre prochain, 84 élèves sont prévus à la rentrée 2014. Il est donc incontournable de penser à l'extension de notre école le plus rapidement possible. Cela permettrait de mettre en place le projet d'origine en y amenant la bibliothèque municipale et en libérant la salle de motricité-garderie. Ces modifications contribueraient à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui devront être organisés à la rentrée prochaine. Une étude est en cours ainsi que les possibilités d'aide au financement car le dossier doit être déposé avant le 30 janvier 2014, sinon la nouvelle équipe serait obligée d'attendre 2015.

Notons que 3 nouvelles institutrices et 1 nouvel instituteur ont intégré l'équipe enseignante autour de la directrice Mme Hervy (TPS-PS-MS). Il s'agit de Mme Léon-Fleury (GS-CP), Mr Cressard (CE1-CE2), Mme Jounot (CM1-CM2) et Mme Menant (TPS-PS-MS le mardi).

Je leur souhaite la bienvenue dans notre école.

L'assainissement collectif de Beucel est en fin de réalisation. Les bassins devraient être terminés à Noël, ce qui devrait permettre les raccordements courant janvier. Je vous remercie pour votre patience. Je ne pouvais faire autrement, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'une demande faite aujourd'hui pour ce village ne serait plus acceptée.

Valérie de « La Crémaillère » a choisi d'arrêter son activité fin décembre. Mr Bruno Martin venant d'Iffendic va la remplacer. Souhaitons lui la bienvenue et une bonne réussite.

Au 31 décembre 2013, Pipriac Communauté ne va plus exister. A partir du 1er janvier 2014, notre commune va appartenir à la Communauté de Communes du Pays de Redon –CCPR– dont le président est Mr Jean-Louis Fougères. Soyons confiants et espérons que Saint-Ganton aura sa place parmi les 30 communes et les 63 994 habitants.

# Mot du Maire



Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars prochain. Les candidats qui veulent se présenter doivent se déclarer candidats auprès de la Sous-Préfecture avant le 6 mars.

Comme je vous l'ai dit en juin dernier, je ne me représente pas. Au jour d'aujourd'hui, je n'ai pas d'échos sur les futurs candidats.

Devant cette inquiétude, je vous proposerai en janvier une réunion publique pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre commune. L'idée est d'échanger sur ce que chacun veut ou imagine pour le devenir de Saint-Ganton.

A mon avis, plus que jamais, dans le contexte économique actuel, n'attendons pas tout des autres. Pour le « bien vivre » à Saint-Ganton, sachons donner, à sa manière, un peu de soi à la collectivité. Facilitons le lien social entre nous et participons au maintien de Saint-Ganton. Ce manque de lien social est une conséquence du mal actuel de notre société.

*Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces six mandats et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

***Bon Noël et Bonne année 2014.***

***Vive Saint-Ganton.***

**Votre Maire  
Bernard GEFFLOT**

**Cette année, vous êtes conviés aux vœux de la municipalité qui auront lieu le samedi 11 janvier à 10H30 à la salle polyvalente.**

**Merci de nous prévenir votre présence à la mairie.**

# Vie Municipale

## Nouveautés pour les Elections Municipales 2014

La Loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral et son décret d'application n°2013-938 du 18 octobre 2013 ont instauré d'importantes modifications :

- ✎ abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil en-deçà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire ;
- ✎ Obligation de déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants ;

Date de dépôt des candidatures (article L 255-4 du Code Electoral) :

- 1er Tour

- \* Date début : se renseigner en Sous-Préfecture de Redon
- \* Date fin : jeudi 6 mars à 18 H

- 2ème Tour

- \* Date début : lundi 24 mars 2014 le matin à l'ouverture des portes
- \* Date fin : mardi 25 mars 2014 à 18 H

Il est à noter qu'il faut différencier **deux cas de figures** :

- \* Au 1er tour, 11 candidats ou plus se présentent : il n'y a plus de possibilités de se porter candidat au 2ème tour
- \* Au 1er tour, moins de 11 candidats se présentent : possibilités de se porter candidat au 2ème tour.

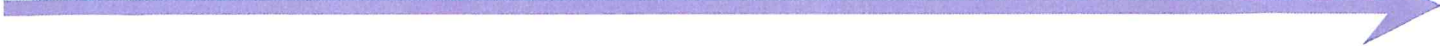


- ✎ Obligation de présenter une pièce (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...) permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes, quelle que soit leur population ;

**Sans pièce d'identité, impossible de voter**

- ✎ Nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture.

# Vie Municipale



## Etat Civil :

### Naissances

*Rennes :*

le 25 Juin 2013 :

Léonie, Maëlys VETTIER BERTHOU

Domiciliée « Le Mortier »

*Rennes :*

le 8 Août 2013 :

Manon, Maria, Roxane DJAKOVIC LEBUGLE

Domiciliée « Gominé »

*Redon :*

le 22 Octobre 2013 :

Maël, Kévin, Josiane FARDEAU

Domiciliée « La Tremblais »

*Rennes :*

le 1er Août 2013 :

Loëvan, Adrien, Jean, Michel DANIEL

Domicilié « Le Coin du Mur »

*Rennes :*

le 3 Septembre 2013 :

Louann BRISSET

Domiciliée « Sur la Cohue »

*Rennes :*

Le 7 Novembre 2013 :

Alexandre, Christophe, Sébastien LEBRETON

Domicilié « La Belle Alouette »

**Toutes nos félicitations aux parents**

### Mariage

*Le 17 Août 2013 :*

Guillaume BAUDIMENT et Anne GEFFLOT

Domiciliés à Nantes

*Le 31 Août 2013 :*

Nabil EDDAOUDI et Marion BOUREL

Domiciliés au Maroc

**Toutes nos félicitations aux mariés**

### Décès

*Le 11 Août 2013 :*

Henri RIDARD, 42 ans,

Domicilié à « La Roche »

*Le 19 Septembre 2013 :*

Jean Pierre RICAUD, 66 ans,

Domicilié « La Grangette »

*Le 22 Septembre 2013 :*

Philippe GUÉHENNEUC, 42 ans,

Domicilié à Beslé sur Vilaine

**Nos sincères condoléances à la famille**

# Vie Municipale

## Permanences

### ***L'Assistante Sociale***

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3ème mardi de chaque mois **sur rendez-vous**.

### ***Député***

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, **sur rendez-vous**.

### ***Conseiller Général***

Mr PICHOT Franck, Conseiller Général, tient une permanence les samedis matin de 10 h à 11h dans les mairies. Le planning est consultable en mairie.

## Permis de Construire accordés

| Demandeur            | Lieu du chantier    | Nature           | Accord du |
|----------------------|---------------------|------------------|-----------|
| Mr GEFFLOT René      | Domaine du Souchais | Garage           | 04/07/13  |
| M Me COTTAIS Gwénaél | La Grangette        | Extension Maison | 31/08/13  |

## Informations

### Enquête publique : extension porcherie Prodé à Fontenio (Pipriac)

Du 2 décembre 2013 au 3 janvier 2014, une enquête publique a lieu au sujet de l'extension de la porcherie Prodé au lieu-dit Fontenio à Pipriac. La commune de Saint-Ganton est concernée le dossier au sujet des zones d'épandages.

Le dossier comportant notamment une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale est consultable en mairie de Pipriac, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00, le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la Préfecture (<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risque-naturel-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-commune>).

### Panneau lumineux d'informations

Un panneau lumineux d'information vient d'être installé au niveau de la mairie. Pipriac Communauté a en effet financé cet équipement pour toutes les communes de la Communauté.

Ce panneau est donc à disposition des associations qui veulent faire passer de l'information sur les animations qui ont lieu sur Saint-Ganton. Pour ce faire les informations sont à fournir à la mairie qui se charge de les faire apparaître sur le panneau.



## **■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

## Réunions du Conseil Municipal

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 Juin 2013 à 20 heures 30 mn

#### **1 - Renouvellement de la ligne de crédit de 135 000 €**

Le renouvellement de la ligne de trésorerie est acté aux conditions suivantes :

Montant de l'autorisation en EUROS : 135 000 €

Durée : jusqu'au 31 décembre 2013

Taux variable : 2,20 % à ce jour

Soit Euribor 3 mois moyenné (0,20 % au 01.05.13) majoré de 2 %

Disponibilité : dès la signature du contrat

Frais de dossier et commission: 135 €

Commission d'engagement : 0,10 % (taux annuel, prélevée trimestriellement sur 135 000 €)

#### **2 - Virement de crédit N°1**

**Le virement de crédit suivant a été voté :**

| Objet des dépenses          | Augmentation sur crédits déjà alloués |              | Diminution des crédits |              |
|-----------------------------|---------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                             | article                               | Somme        | article                | Somme        |
| Provisions semi-budgétaires |                                       |              |                        |              |
| Provision                   | 6865-042                              | - 9 200,00 € |                        |              |
|                             | 29751-040                             | - 9 200,00 € |                        |              |
| Provision                   |                                       |              | 6865                   | + 9 200,00 € |
| Provision                   |                                       |              | 1641                   | + 9 200,00 € |

#### **3- Vente de la parcelle section ZI numéro 219**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée présente la plan cadastral section ZI numéro 219 appartenant à Mr Jagueneau Pierrick domicilié à Saint-Herblain 44800. Ce dernier ayant mis sa propriété en vente, il apparaît que le trottoir devant la maison ait été fait sur la voie communale et qu'une bande de terrain coté Est appartenant à la commune ait été appropriée par l'ancien propriétaire, par le passé.

Mr le Maire propose une discussion quant à la vente de ces surfaces qui seront précisées ultérieurement par un géomètre missionné par Mr Jagueneau.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre la partie de terrain où est le trottoir ainsi que la bande coté Est et une bande coté Ouest entre le hangar et le transformateur EDF, à Mr Jagueneau Pierrick domicilié à Saint-Herblain, à l'Euro symbolique, tous les frais relatifs à ce dossier étant à la charge de Mr Jagueneau,

#### **4 - Répartition des sièges au sein de la CCPR élargie**

En application de l'article L 5211-6-1 du CGCT, il doit être procédé à la répartition et au choix du nombre de délégués qui formeront le Conseil Communautaire à la suite du prochain renouvellement des Conseils Municipaux. Cette répartition doit être opérée au plus tard 6 mois avant le 31 décembre de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, soit avant le 30 juin 2013.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

Pour rappel, le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Redon –CCPR- va être étendu à six communes de Pipriac Communauté, à savoir : Bruc-Sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-Sur-Aff. Les Conseils Municipaux de ces collectivités doivent donc se positionner sur le nombre de sièges de délégués communautaires ainsi que sur leur répartition.

Monsieur Le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur la répartition ci-après :

| COMMUNE                | NOMBRE<br>D'HABITANTS | NBRE de<br>Délégués de<br>Droit | Augmentation de<br>25 % | NBRE de<br>Délégués<br>proposés |
|------------------------|-----------------------|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Redon                  | 9 592                 | 8                               |                         | 8                               |
| Pipriac                | 3 559                 | 3                               | + 1                     | 4                               |
| Bains-sur-Oust         | 3 406                 | 2                               | + 1                     | 3                               |
| Sainte-Marie           | 2 275                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Sixt-sur-Aff           | 2 152                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Langon                 | 1 443                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Saint-Just             | 1 058                 | 1                               |                         | 1                               |
| La Chapelle-de-Brain   | 952                   | 1                               |                         | 1                               |
| Renac                  | 944                   | 1                               |                         | 1                               |
| Bruc-sur-Aff           | 845                   | 1                               |                         | 1                               |
| Lieuron                | 737                   | 1                               |                         | 1                               |
| Saint-Ganton           | 418                   | 1                               |                         | 1                               |
| Guémené-Penfao         | 5 035                 | 4                               |                         | 4                               |
| Plessé                 | 4 631                 | 4                               |                         | 4                               |
| Saint-Nicolas-de-Redon | 3 109                 | 2                               | + 1                     | 3                               |
| Avessac                | 2 437                 | 2                               |                         | 2                               |
| Fégréac                | 2 278                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Conquereuil            | 1 046                 | 1                               |                         | 1                               |
| Pierrie                | 943                   | 1                               |                         | 1                               |
| Massérac               | 643                   | 1                               |                         | 1                               |
| Allaire                | 3 658                 | 3                               | + 1                     | 4                               |
| Rieux                  | 2 904                 | 2                               |                         | 2                               |
| Peillac                | 1 839                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Saint-Jacut-les-Pins   | 1 744                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Saint-Jean-la-Poterie  | 1 522                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Saint-Vincent-sur-Oust | 1 391                 | 1                               | + 1                     | 2                               |
| Béganne                | 1 387                 | 1                               |                         | 1                               |
| Saint-Perreux          | 1 163                 | 1                               |                         | 1                               |
| Théhillac              | 547                   | 1                               |                         | 1                               |
| Saint-Gorgon           | 336                   | 1                               |                         | 1                               |
| <b>TOTAL</b>           | <b>63 994</b>         | <b>51</b>                       | <b>+ 12</b>             | <b>63</b>                       |

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le nombre de sièges de délégués communautaires ainsi que la répartition des sièges telle que proposée dans le tableau ci-dessus.

### **5 - Désignation du délégué CCPR du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales**

Mr le Maire explique aux élus qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce sont les modalités statutaires de représentation des communes au sein du Conseil Communautaire de la CCPR qui s'appliquent. Le critère « population » permet de déterminer le nombre de sièges par commune, soit pour les six communes entrant à la CCPR, un total de 10 titulaires et 6 suppléants.

Il en résulte la répartition des sièges suivante :

|              | Représentation<br>Actuelle | Du 01/01/2012 à<br>Mars 2014 | A compter<br>d'Avril 2014 |
|--------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Pipriac      | 3                          | 3                            | 4                         |
| Sixt-sur-Aff | 3                          | 2                            | 2                         |
| Saint-Just   | 2                          | 2                            | 1                         |
| Bruc-sur-Aff | 2                          | 1                            | 1                         |
| Lieuron      | 2                          | 1                            | 1                         |
| Saint-Ganton | 2                          | 1                            | 1                         |
| <b>TOTAL</b> | <b>14</b>                  | <b>10</b>                    | <b>10</b>                 |

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :  
approuve la modification des statuts de la CCPR,  
désigne

➤ Mr Bernard Gefflot en tant que délégué communautaire titulaire de la CCPR du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales de 2014,

➤ Mr René Bourel en tant que délégué communautaire suppléant de la CCPR du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales de 2014.

### **6 - Acquisition panneau de communication**

Pipriac Communauté a décidé de lancer une consultation pour l'acquisition de panneaux d'informations lumineux pour les communes, à raison de un par commune. L'achat et la pose de ces panneaux sont à la charge de Pipriac Communauté. La commune doit prendre en charge :

- ☞ le choix et la préparation du lieu d'implantation du panneau
- ☞ les travaux d'arrivée électrique pour l'alimentation du panneau, l'abonnement électricité et les frais de raccordement,
- ☞ le raccordement ou l'abonnement à une ligne téléphonique
- ☞ la mise à jour des informations à paraître
- ☞ la maintenance

Le conseil municipal, par quatre voix pour, trois voix contre et quatre abstentions, décide d'adhérer au projet d'achat d'un panneau d'informations lumineux aux conditions ci-dessus.

### **7 - Plan de désherbage**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que Pipriac Communauté a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique, cet achat étant subventionné par l'agence de l'eau.

Afin que Pipriac perçoive cette subvention, les communes doivent établir un plan de désherbage. Pour ce faire, les personnels techniques ont bénéficié d'une formation sur deux jours.

Le Conseil Municipal valide le plan de désherbage ci-joint, à savoir désherbage chimique dans le cimetière et thermique ailleurs.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### 8 - Remplacement des moteurs de volée des cloches 1 et 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis l'orage du mois de mars, les cloches de l'église ne fonctionnent plus. D'après l'entreprise qui assure la maintenance des cloches, il convient de remplacer les moteurs de volée des cloches 1 et 2.

Le conseil municipal décide de faire remplacer les moteurs de volée des cloches 1 et 2 par l'entreprise Macé Alain, sise à Plaine Haute 22800, pour la somme de 2 715,04 € HT, à savoir 3 247,19 € TTC et accepte le remboursement de ce sinistre par les assurances, d'une valeur de 2 135,39 €,

### 9 - Points Auto Stop

Monsieur le Maire informe l'assemblée que plusieurs acteurs du territoire (conseils généraux du 35, 44 et 56, CCPR, Pipriac Communauté, Communauté de Maure, de la Gacilly, MEDEFI, ...) se sont engagés dans une expérimentation visant à développer l'autostop sur le territoire du Pays de Redon. Les élus locaux du territoire du Pays de Redon Bretagne Sud souhaitent ainsi développer des solutions complémentaires pour permettre à tous les habitants de pouvoir se déplacer.

Le stop de proximité concerne les habitants d'une même commune, d'un même quartier, d'un même hameau, pour effectuer des trajets courts. C'est un mode de transport entre deux personnes privées, elles restent libres d'accepter ou de refuser de faire un trajet ensemble. Ce n'est pas un nouveau service de transport public organisé par les collectivités. Elles créent simplement les conditions du développement de cette pratique.

Ce service est ouvert à tous les conducteurs de bonne volonté qui souhaitent faire bénéficier leur déplacement à quelqu'un, sans rien changer à leurs habitudes ou leurs trajets quotidiens, et aux passagers qui ne peuvent pas se déplacer pour différentes raisons.

Les collectivités concernées doivent :

- ☞ aménager des points-stop reconnaissables et sécurisés sur des trajets où il y a suffisamment de trafic,
- ☞ établir une charte de fonctionnement et de bonnes pratiques à laquelle les conducteurs et passagers doivent adhérer,
- ☞ permettre aux conducteurs et aux passagers de se reconnaître avec les autocollants et les brassards du kit « stop de proximité » qu'ils peuvent retirer dans les mairies partenaires contre signature de la charte précitée.

Le conseil municipal, décide d'adhérer à l'opération « stop de proximité », et de déterminer deux points-stop dans la commune sur la RD 54 : un point-stop sur la place du commerce et un autre au lieu-dit « La Manchonnais ».

### 10 – Subvention séjour

Les élus décident de participer financièrement au voyage de Mlle Gueye Sarah à hauteur de 48,30 €, comme pour les autres demandes dans un cadre similaire.

### 11 – Fonds de concours 2013

N'ayant pas tous les éléments à ce jour, il est décidé de reporter ce dossier.

### 12 – Questions diverses

#### *☞ Gestion de déchets salle polyvalente*

La mise en application du nouveau système de ramassage des ordures ménagères fait apparaître quelques problèmes pour les déchets de la salle polyvalente.

Il est convenu que la commission « Environnement » réfléchisse sur une éventuelle solution et que la commission « Bâtiment » édite un nouveau règlement de la salle polyvalente qui inclut la gestion des ordures.

#### *☞ Informations*

Les élus sont informés d'une invasion de fourmis à la salle polyvalente et des cambriolages ayant récemment eu lieu à la mairie et aux commerces.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Septembre 2013 à 20 heures

L'an deux mil treize, le douze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 6 septembre 2013

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mme Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mr Gérard PROVOST

**Absente** : Mme Carole LEROUX

**Secrétaire** : Mme Fabienne COTTAIS

#### **1 – Validation de la révision simplifiée du PLU**

Le rapport de l'enquête publique n'étant pas reçu en mairie, le dossier sera étudié ultérieurement.

#### **2 – Panneaux de signalisation**

Il est décidé d'acquérir deux panneaux de signalisations de l'école et deux panneaux de signalisation du passage piéton d'accès à l'école, pour la somme de 905,35 € TTC. Ces panneaux sont fournis par la société Adequat de Valence.

#### **3- Désignation d'un élu pour la commission « cantine scolaire »**

Les membres de la commission « cantine scolaire » ont émis le souhait d'un représentant du conseil municipal pour établir les menus avec eux. Ce référent communal sera également le lien entre la commission « cantine scolaire » et le conseil municipal, notamment pour retransmettre les informations de la commission. La commission se réunit environ 5 à 6 fois de l'année scolaire.

Mme Fabienne Cottais est élue en tant que titulaire et Mme Jacqueline Boulais en tant que suppléante.

#### **4 – Acquisition matériel scolaire**

L'ouverture de la quatrième classe à la rentrée de la semaine dernière implique quelques aménagements, plus particulièrement l'achat de mobilier (tables, chaises, tableau...).

Pour ce faire, le conseil municipal accepte des devis de la société Camif Collectivités de Chantepie 35135 pour la somme totale de 4 679,80 € HT, à savoir 5 597,04 € TTC et prévoit un montant total de 7 000,00 € TTC d'achat de matériel scolaire.

#### **5 - Convention avec « La Crémaillère »**

La convention de restauration avec « La Crémaillère » pour élaborer les repas des élèves est renouvelée.

#### **6 - Transports scolaires**

Mr le Maire informe le conseil qu'il est en discussion avec le Conseil Général et a demandé un rendez-vous avec Mr Touraine, Président du Conseil Général, pour aborder ce dossier.

La convention du transport scolaire avec le Conseil Général ne sera pas signée avant cet entretien.

#### **7 – Accroissement temporaire d'activité école communale**

Le contrat de Mme Massiot Isabelle est renouvelé pour 6 mois.

#### **8 – Accroissement temporaire d'activité école communale**

Afin de rassurer les parents d'élèves quant aux classes à trois niveaux, ne sachant pas si une 4<sup>ème</sup> classe serait ouverte à la rentrée, une Atsem a été embauchée pour une durée de deux mois, à raison de 2 heures par jour d'école.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### 9 – Virements de crédits

Les virements de crédits suivants ont été votés à l'unanimité.

| Objet des dépenses                 | Augmentation sur crédits déjà alloués |              | Diminution des crédits |              |
|------------------------------------|---------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                    | article                               | Somme        | article                | Somme        |
| Achat bus scolaire                 | 21571-132                             | -10 200,00 € |                        |              |
| Chauffe-eau logement communal      | 2313                                  | - 560,00 €   |                        |              |
| PLU révision                       |                                       |              | 202-063                | + 500,00 €   |
| Mobilier Ecole communale           |                                       |              | 2184-092               | + 7 000,00 € |
| Matériel informatique Mairie       |                                       |              | 2183                   | + 1 700,00 € |
| Installations de voirie - Panneaux |                                       |              | 2152                   | + 1 000,00 € |
| Autres immobilisations corporelles |                                       |              | 2188                   | + 560,00 €   |

### 11 – Organisation des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2013/2014

Mr le Maire informe les élus qu'il a reçu un courrier du recteur d'Académie demandant à la commune que l'organisation des rythmes scolaires, pour la rentrée 2013/2014, soit arrêtée pour la fin de l'année civile 2013. Il fait part au conseil qu'il est en discussion avec la directrice de l'école pour fixer des dates de réunion de travail et qu'il souhaite l'assistance de deux élus.

Mmes Fabienne Cottais et Patricia Boulais ont été désignées titulaires pour assister Mr le Maire et Mmes Marie-Jeanne Maillet et Jacqueline Boulais ont été désignées suppléantes.

### 12 – Remplacement de l'ordinateur du secrétariat

Mr le Maire informe l'assemblée que l'ordinateur du secrétariat de la mairie ne fonctionne plus, où très mal car très lent, quand il fonctionne. Il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Les élus décident d'acquérir un ordinateur chez TBI à Redon 35600 pour la somme de 1 696,73 € TTC.

### 13 - Trophée du Crédit Agricole

La Commune de Saint-Ganton a remporté le Trophée du Crédit Agricole Départemental d'Ille et Vilaine qui consistait à présenter un projet de développement durable. Pour cela, elle a constitué un dossier sur la fabrication des briques de terre pour les murs de l'école.

De ce fait, le conseil municipal accepte le montant de 1 000 € alloué par le Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

### 14 – Bilan des sentiers PDPIPR

Le Conseil Municipal valide le bilan d'entretien 2013 des sentiers de promenade et de randonnée et demande au Conseil Général la subvention correspondante.

### 15- Vente de la parcelle section ZI numéro 219 *Annulation de la délibération du 25 Juin 2013*

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée présente la plan cadastral section ZI numéro 219 appartenant à Mr Jagueneau Pierrick domicilié à Saint-Herblain 44800. Ce dernier ayant mis sa propriété en vente, il apparaît que le trottoir devant la maison ait été fait sur la voie communale et qu'une bande de terrain coté Est appartenant à la commune ait été appropriée par l'ancien propriétaire, par le passé.

Mr le Maire propose une discussion quant à la vente de ces surfaces qui seront précisées ultérieurement par un géomètre missionné par Mr Jagueneau.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre la partie de terrain où est le trottoir ainsi que la bande coté Est, à Mr Jagueneau Pierrick domicilié à Saint-Herblain, à l'Euro symbolique, tous les frais relatifs à ce dossier étant à la charge de Mr Jagueneau,

### 16 - Congrès des Maires

Le conseil municipal accepte de prendre en charge les frais de déplacements et de logement de Mr le Maire et de Mr Bourel René, 1<sup>er</sup> adjoint, qui participeront au congrès des Maires 2013.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### 17 – Affiliation au régime de l'Assurance Chômage

Le conseil municipal décide d'affilier la commune à l'assurance chômage pour les agents non titulaires.

### 18 – Questions diverses

#### *☞ Troc Végétal 2014*

Mme Patricia Boulais informe les élus qu'en 2014, le troc végétal est susceptible d'avoir lieu le jour de Pâques, même jour que la chasse aux œufs organisée par l'association des parents d'élèves –l'ASG. De ce fait, la commission « Environnement » propose une réunion de travail le 17 septembre avec les membres de l'ASG en vue d'une organisation commune de la matinée. L'assemblée ne s'y oppose pas.

#### *☞ Informations*

Les élus sont informés de poubelles sauvages régulières sur la commune depuis la mise en application du nouveau système d'ordures ménagères.

Les travaux d'assainissement collectif de Beucel avancent suivant le planning.

L'ASG invite les membres du conseil aux moules frites le 5 octobre prochain.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 Octobre 2013 à 20 heures

L'an deux mil treize, le quatorze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr René BOUREL, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

**Date de convocation** : le 8 octobre 2013

**Présents**, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mme Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST.

**Absents Excusés** : Mr Bernard GEFFLOT, Mme Fabienne COTTAIS

**Secrétaire** : Mr Michel DUCLOYER

#### **1 – Approbation de la révision simplifiée du PLU**

Le conseil municipal, valide, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de dossier d'approbation de la révision simplifiée du PLU consistant à modifier le zonage de Beaucel pour y édifier une maison néolithique..

#### **2 - Contrat pour capture d'animaux errants**

Les élus sont informés que le contrat de service de capture des animaux errants, gestion de la fourrière animale et le ramassage des cadavres d'animaux, passé entre la commune de Saint-Ganton et la S.A. Chenil Service sise à « Domaine de rabat » 47700 PINDERES arrive à terme le 31 décembre 2013.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

émet un avis favorable pour le renouvellement de ce contrat, pour une période d'un an, renouvelable par période d'une année civile sans toutefois dépasser 4 années.  
accepte de régler la cotisation 2014 de 379,381 € HT, à savoir 453,74 € TTC,

#### **3- Virement de Crédit n°3**

Le virement de crédit suivant a été voté :

| Objet des dépenses         | Augmentation sur crédits déjà alloués |              | Diminution des crédits |             |
|----------------------------|---------------------------------------|--------------|------------------------|-------------|
|                            | article                               | Somme        | article                | Somme       |
| Réseau voirie<br>Achat bus | 2151-101                              | + 1 000,00 € | 21571-132              | -1 000,00 € |

#### **4 – Questions diverses**

##### *☛ Foyer des jeunes*

Une réunion est prévue courant novembre pour faire le bilan de l'activité.

##### *☛ Curage des fossés*

5,800 kms de curage des fossés ont été effectués.

##### *☛ Transport scolaire : accompagnatrices des moins de 5 ans*

Mme Boulais, adjointe au Maire, rappelle aux élus que jusqu'à présent, ce sont des parents d'élèves qui s'organisent pour le retour de l'accompagnatrice le matin et le soir chaque jour.

Cette année, suivant l'organisation des parents bénévoles, le créneau du mardi soir ne peut plus être assuré par eux, d'où un appel à la disponibilité des élus pour ce créneau.

##### *☛ Restaurant*

La gérante du Bar Restaurant « La Crémaillère » a donné son préavis pour un départ le 31 décembre 2013.

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Novembre 2013 à 20 heures

L'an deux mil treize, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 16 novembre 2013

**Présents**, Mrs Bernard GEFFLOT, René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mme Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mr Gérard PROVOST.

**Absentes Excusées** : Mmes Fabienne COTTAIS, Carole LEROUX

**Secrétaire** : Mr Yves LE BON de LAPOINTE

#### **1—Adhésion au SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien Et Modification des statuts.**

Monsieur Le Maire rappelle que les évolutions récentes des périmètres des intercommunalités ont notamment pour conséquence la disparition de Pipriac Communauté.

Six de ses communes membres vont adhérer à la Communauté de Communes du Pays de Redon au 1<sup>er</sup> janvier 2014 qui ne dispose pas de la compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). C'est pourquoi, Pipriac Communauté a engagé des discussions avec le SIVU SPANC des 5 communes rurales du canton de Redon.

Celui-ci est favorable à l'adhésion des six communes de Pipriac Communauté, à savoir : Pipriac, Sixt-sur-Aff, Saint-Ganton, Saint-Just, Bruc-sur-Aff et Lieuron.

Par délibération n°11/2013, le syndicat a approuvé l'extension de son périmètre aux six communes mentionnées ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Par ailleurs, le SIVU a délibéré (délibération n°12/2013) afin d'apporter les modifications suivantes à ses statuts :

- Le nom du SIVU SPANC, afin qu'il ne mentionne plus les seules 5 communes rurales du canton de Redon, mais fasse plutôt référence à un territoire plus vaste. La nouvelle dénomination est la suivante : « SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien »,
- L'article 1<sup>er</sup>, intitulé « création » est remplacé par « périmètre » et fait état des 6 nouvelles communes, à savoir : Pipriac, Sixt-sur-Aff, Saint-Ganton, Saint-Just, Bruc-sur-Aff et Lieuron.
- L'article 3 « Objet » est modifié afin d'étendre les missions du syndicat : « une extension de compétences du SIVU SPANC est ajoutée en matière de travaux nécessaires à la mise en conformité des installations A.N.C., pour lui-même ou pour des tiers –selon la nature de la maîtrise d'ouvrage- et dans le cadre des textes en vigueur »
- L'article 7 « Bureau » est modifié afin de permettre la désignation d'un second Vice-Président.

En conséquence, Mr le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur l'adhésion de la commune de Saint-Ganton au SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien et d'approuver les statuts modifiés annexés à la présente délibération.

Décide de l'adhésion de la commune de Saint-Ganton au SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien,

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de l'adhésion de la commune de Saint-Ganton au SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien,  
Approuve les statuts modifiés du SIVU SPANC,  
Autorise Mr le Maire à prendre toute mesure nécessaire en vue de l'exécution de la présente délibération.

### **2 - Désignation délégués SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien**

Monsieur Le Maire informe les élus que pour siéger au SIVU SPANC des communes rurales du Pays de Redon Brétilien, il est nécessaire de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les délégués suivants :

Délégués titulaires : Mr René BOUREL et Mme Jacqueline BOULAIS

Délégués suppléants : Mr Gilles BELLEIL et Mme Marie-Jeanne MAILLET

### **3 - Adhésion de la commune de Saint-Ganton au Comité des Œuvres Sociales 35 (COS 35)**

Conformément aux articles 70 et 71 de la loi de 2007 relative à la fonction publique territoriale en matière d'action sociale destinée au personnel territorial, les élus décident :

► d'adhérer au COS 35, sis à Thorigné-Fouillard, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et s'engagent à verser une participation de 0,80 % de la masse salariale avec une participation plancher de 135 € par agent, tenant compte du compte administratif de l'année N-2.

► de désigner Mme Laurence Michel comme correspondant local qui sera chargé de diffuser les informations et de suivre certains dossiers (chèques vacances, secours...),

### **4 – Avis sur un projet d'extension d'élevage porcin chez Mr Prodé**

Les élus sont informés d'une enquête publique du 2 décembre 2013 au 3 janvier 2014 sur l'extension d'un élevage porcin chez Mr Prodé à Pipriac. Ils sont invités à venir consulter le dossier en mairie pour délibérer à la prochaine réunion de conseil.

### **5- Suite à donner sur le départ de la restauratrice**

Mr le maire informe les conseillers que suite au départ de la restauratrice le 31 décembre prochain, plusieurs candidats ont été reçus en mairie pour la reprise de la gérance du café-restaurant. Le choix du candidat doit se faire dans les prochains jours.

### **6 - Dissolution de Pipriac Communauté – Transfert des agents à la CCPR**

Dans le cadre d'une dissolution d'une Communauté de Communes, la répartition du personnel doit faire l'objet d'une délibération concordante de l'EPCI et de ses communes membres.

La communauté de Communes du Pays de Redon (CCPR) va intégrer dans son effectif les membres du personnel de Pipriac Communauté.

Il convient donc de délibérer en faveur du transfert des agents suivants à la CCPR :

- un attaché territorial titulaire à temps complet assurant les fonctions de D.G.S.,
- un rédacteur titulaire à temps complet en charge des marchés publics et des finances
- un adjoint administratif titulaire à temps complet en charge de l'accueil, la comptabilité, le SPANC et diverses missions
- un adjoint technique titulaire à 10/35<sup>ème</sup> en charge de l'entretien du bâtiment
- un attaché territorial contractuel à temps complet assurant les fonctions de chargé de mission tourisme.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ▶ accepte le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Redon des agents de Pipriac Communauté listés dans le tableau annexé à cette délibération
- ▶ précise que ce transfert prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- ▶ autorise le Mr le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette

### 7- Extension école communale

Mr le Maire rappelle l'effectif total de 85 élèves à la rentrée 2013, contre 62 élèves à la rentrée de l'année dernière, d'où l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe. Il demande aux élus une réflexion sur l'extension de l'école communale sachant que les taux bancaires sont actuellement très bas.

### 8 – Virements de crédits

Les virements de crédits suivants sont votés.

| Objet des dépenses           | Augmentation sur crédits déjà alloués |              | Diminution des crédits |              |
|------------------------------|---------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                              | article                               | Somme        | article                | Somme        |
| Achat Tracteur Tondeuse      | 21571-131                             | - 4 195,00 € |                        |              |
| PLU                          |                                       |              | 202-063                | + 920,00 €   |
| Achats moteur cloches Eglise |                                       |              | 2315                   | + 3 275,00 € |

### 9 – Questions diverses

#### *☞ Cimetière*

Il est envisagé d'enlever les plaques côté sud du cimetière, de prévoir une allée et des emplacements sur deux rangées.

#### *☞ Columbarium*

A la demande d'une personne domiciliée à Saint-Ganton, il est envisagé de modifier le règlement du columbarium permettant aux personnes de Saint-Ganton de pouvoir déposer dans le columbarium les cendres de leurs parents et/ou enfants.

#### *☞ Foyer des jeunes*

Les membres de la commission « Jeunes » et Mr Fabrice Bodiguel, animateur au PIJ, se sont réunis pour faire le point sur le bilan du foyer des jeunes. Il est à noter qu'un séjour de ski est organisé par deux jeunes du canton dont 1 jeune est de Saint-Ganton.

#### *☞ Assainissement Beaucel*

L'assainissement collectif de Beaucel sera fini la semaine prochaine donc début décembre.

#### *☞ Commissions « Environnement » et « Amicale Saint-Gantonnaise »*

La date du dimanche 20 avril 2014 est à retenir : de 10 h à 12 h, le troc végétal et la chasse aux œufs seront organisés en commun à l'école communale. La buvette sera tenue par l'ASG.

#### *☞ Arrivée du Père Noël*

Cette année, le Père Noël fera une halte à « La Belle Alouette » pour une arrivée exceptionnelle le samedi 21 décembre 2013 à 11 h 00.

#### *☞ Vœux du Maire*

Les vœux du maire sont fixés au samedi 11 janvier à 10 h 30 à la salle polyvalente.

# Social - Santé



Vous pouvez rencontrer votre conseillère en insertion sociale et professionnelle, Guylène PAVIOT.

Appelez la Mission Locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

## C'est quoi la Mission locale ?

***La Mission Locale apporte des réponses individualisées à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de :***

**L'emploi** (aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs, accès Internet gratuit, création d'activités, parrainage...)

**La formation** (information, construction du parcours, financement,...)

**La santé, le logement et les transports** (mise à disposition de cyclomoteurs, soutien psychologique...)

**L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports** (séjours de vacances et accès aux loisirs à tarifs préférentiels,...)

**Des aides financières** (Fonds d'Aide aux Jeunes, chèque mobilité...)

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec le conseiller référent de votre commune à la Mission locale au **02 99 72 19 50**.

## Axes de développement

Le Conseil d'Administration du 7 février 2013 valide le projet de structure.

**L'enjeu majeur est le suivant « La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine est l'acteur majeur de la politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire ».**

Ainsi que les deux objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Elaborer des réponses aux besoins d'insertion des jeunes

Objectif 2 : Coopérer avec les différents acteurs pour rendre les actions en faveur de l'insertion des jeunes plus efficaces sur le Pays de Redon et de Vilaine

*Nos missions de service public « Construire ensemble une place pour tous les jeunes »*  
Bertrand SCHWARTZ

# Social - Santé



## **Emploi d'avenir : pour le secteur marchand aussi...**

La loi du 26 octobre 2012 porte création des emplois d'avenir avec un objectif ambitieux et mobilisateur : offrir une véritable insertion professionnelle à des jeunes peu ou pas qualifiés en leur proposant une première expérience professionnelle et une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue.

Développés, dans un premier temps au sein des collectivités et du secteur associatif, les Emplois d'avenir s'adressent aussi à nombre d'entreprises du secteur marchand. Un arrêté préfectoral définit les secteurs éligibles comme certains domaines de l'industrie, du commerce, de la restauration, du transport, etc.

Le principe est simple : une aide de l'Etat de 35% du SMIC horaire brut est proposée en échange de l'embauche d'un jeune faiblement qualifié. L'emploi proposé doit prévoir des périodes d'acquisition de compétences et de formation. Un tuteur est désigné au sein de l'entreprise. La Mission locale suit le jeune durant toute la durée du contrat en lien avec l'employeur.

Pour toute information contacter la Mission locale au 02.99.72.19.50

## **Kit emploi**

Afin d'aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi la Mission locale propose un support simple et efficace « Le Kit emploi ». Il s'agit d'une pochette contenant un bloc-notes, un stylo, une clef USB avec divers outils : modèles de lettre de motivation et de cv, conseils pour les entretiens d'embauche, des tableaux pour la gestion des candidatures, livret compétences, etc. Ce Kit est remis aux jeunes qui ont besoin d'organiser la recherche d'emploi en parallèle de l'accompagnement vers l'emploi proposé par la Mission locale.

## **Le co-voiturage en herbe... la Mission locale lance un concours de créativité pour les jeunes.**

La Mission locale organise un concours de créativité intitulé « le co-voiturage en herbe » afin de promouvoir et de diversifier les différentes formes de mobilité.

En partenariat avec les centres de formation (GRETA et CLPS), il s'agit de promouvoir le co-voiturage et de rendre les jeunes acteurs d'une stratégie de communication en direction des habitants du Pays de Redon Bretagne Sud.

Pour les jeunes, c'est aussi l'occasion d'acquérir des compétences indispensables et transférables aux champs des techniques de recherche d'emploi : apprendre à adapter son discours, convaincre grâce à un message persuasif, élaborer un support créatif, savoir travailler en groupe.

La Mission locale interviendra donc auprès d'une soixantaine de jeunes inscrits dans les centres de formation en organisant des informations collectives sur le co-voiturage et lancera à cette occasion le concours.

Le concours reste toutefois ouvert à tous les jeunes inscrits à la Mission locale. Il suffit de remplir un bulletin d'inscription et déposer un support créatif de communication sur le co-voiturage avant le 28/02/2014 (expo photo, chanson, publicité, panneau, court-métrage...).

Un jury se réunira en mars 2014 pour élire les 2 meilleures réalisations : 2 lots de 300 € seront remis aux gagnants du concours.

Avis aux amateurs !

## CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Du 9 au 20 décembre 2013 : Vote – inscription – Liste électorale

Du 20 au 31 janvier 2014 : les réseaux sociaux

Du 17 au 25 mars : la mobilité

Du 19 au 27 mai : les Impôts

Du 1<sup>er</sup> juin au 10 juin : Accès aux vacances

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

1 rue du Tribunal

CS 60287

35602 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64

Site : [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h 30

et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

# Environnement

## Compte-rendu de la commission environnement

La commission municipale Environnement s'est réunie en septembre et novembre pour dresser les grandes lignes du prochain troc végétal – 5<sup>ème</sup> édition.

Nous pouvons déjà vous communiquer les éléments suivants :

- Date : dimanche 20 avril 2014
- Lieu : cour de l'école
- Buvette et gâteaux au profit de l'école
- L'association de parents d'élèves invitera ce même jour, sur le même site, les enfants de la commune pour la traditionnelle chasse aux œufs du dimanche de pâques.
- Présentation des travaux de l'école pour mettre en valeur leurs activités réalisées autour du végétal.

5<sup>ème</sup>  
troc végétal

**Dimanche 20 Avril 2014**

**Pensez à vos boutures et plants**



## Notre environnement : du local au global

### Localement...

La sortie de ce dernier numéro pour l'équipe actuelle de la commission environnement est l'occasion de faire un petit retour en arrière sur les actions qui ont pu être menées sur la commune en matière de préservation et de mise en valeur de notre cadre environnemental, que ce soit au cours de ce mandat ou des précédents.

A la suite du travail mené lors du mandat précédent, le Contrat Nature des Vallées de Beaucel, passé avec le CPIE Val de Vilaine a pris concrètement forme sur le terrain. Ainsi les trois petites vallées qui sommeillaient sous les ronces ont revu la lumière revalorisant par là-même ce site où l'on trouve plaisir à venir se promener. Tout ce secteur des bois et vallées de Beaucel a été lors de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) classé en zone naturelle protégée, car c'est un milieu où la biodiversité est particulièrement riche et variée.

Les Fêtes des Vallées de Beaucel auront permis de faire découvrir ou redécouvrir ce lieu notamment pour les plus anciens de Saint-Ganton, certains se remémorant même le temps pas si lointain où ils venaient y garder leurs vaches.

Parmi les actions mises en place par la commission environnement citons la création du Troc Végétal qui à l'occasion de trois printemps a vu se retrouver des « troqueurs » de plantes de toutes sortes. L'occasion d'échanger des plantes donc mais aussi des « bons tuyaux » de jardiniers amateurs. Ces journées furent agrémentées par des conférences et animations sur le bocage, l'apiculture, le greffage, l'utilisation des plantes aux services des plantes (purins d'orties...)....Bref, des journées pour prendre conscience de la richesse, de la variété de notre milieu environnant qu'il soit immédiat, notre jardin, ou plus global.

Autre temps fort en matière environnementale, la construction de l'école. Là, l'objectif majeur a été de voir nos enfants vivre dans un lieu sain, agréable, confortable sur le plan acoustique que ce soit par le choix des matériaux de construction mais aussi le soin apporté aux repas des enfants.

D'une manière plus globale, le choix des matériaux de construction a aussi été guidé par le souci de limiter l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'environnement que ce soit au moment de leur fabrication, au cours de leur « vie » mais aussi en pensant à très long terme pour leur recyclage. Si l'on prend l'exemple de l'utilisation des briques de terre crue et que l'on analyse leur « cycle de vie », il se déroule ainsi : ce matériau extrait sur place n'a pas nécessité d'énergie pour la fabrication des briques (hormis l'énergie de l'homme pour manier la presse manuelle). Les briques fabriquées sur place n'ont pas non plus engendré de coûts de transport pour leur acheminement sur le site de la construction. Tout au long de leur « vie » ces briques de terre contrairement à d'autres matériaux ne dégagent pas d'éléments toxiques pour la santé. Les briques ont même de bonnes propriétés (régulation hygrométrique, isolation phonique...). Enfin, dernier point du « cycle de vie », son recyclage. A l'occasion d'une construction, il ne nous vient évidemment pas à l'esprit qu'un jour tout bâtiment est amené à long terme à disparaître. Et pourtant que deviennent alors les matériaux utilisés ? Dans le cas des briques de terre, la question de leur recyclage est assez simple à imaginer : elles retourneront à la Terre. Ainsi ce matériau extrait sur place, mis en œuvre sur place, finira sa « vie » de brique sur place. Tout cela avec pour seul coût celui de la main d'œuvre qui aura fabriqué les briques.

C'est là bien sûr un cas un peu particulier. Tous les matériaux de construction ne peuvent pas suivre cette même logique. Mais cet exemple montre, qu'avec un peu de réflexion il est possible de limiter notre impact sur l'environnement, en maîtrisant nos ressources, en prenant conscience qu'elles ne sont pas inépuisables, que l'énergie pour fabriquer nos matières premières se raréfie



elle-même, que le recyclage a un coût financier mais aussi environnemental (pollutions...).

Dans un autre domaine, la commune a réduit l'utilisation du désherbage chimique au profit du désherbage thermique grâce à l'acquisition de matériel par la Communauté de Pipriac mutualisé entre les communes du canton.

Au cours de mandats précédents, d'autres initiatives ont été prises notamment dans les années 90, comme la plantation de haies d'essences locales au niveau des terrains de sports, en bas du village de Beaucel le long de la réserve d'eau. Hormis ces initiatives lancées par la commission environnement, des particuliers ont également replanté des haies, favorisant ainsi la biodiversité et permettant la mise en place de « corridors écologiques ».

### **Et plus globalement...**

Sortie de notre contexte saint-gantonnois, le fait de vivre dans ce monde limité qu'est la Terre est contradictoire avec une croissance illimitée synonyme de consommation de matières premières et de perturbations des grands équilibres.

Les médias nous interpellent sans cesse à propos des changements climatiques, de la perte de biodiversité, des forêts primaires qui disparaissent, de la pollution qui s'accroît.

Le bon sens voudrait que l'on modifie nos modes de vie ; mais la routine, la vision à court terme, notre sentiment d'impuissance nous détournent du changement.

Et pourtant, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, nos petites pollutions contribuent à de grands désastres, notre consommation irréfléchie épuise les ressources minérales et végétales et accroît la masse des déchets.

Oui, nous sommes tous responsables de l'état de la planète et du cadre de vie que nous laisserons aux générations futures.

Mais que faire ? Voici peut-être quelques pistes de réflexions :

- ne pas céder au fatalisme ou à la résignation,
- ne pas se croire petit, donc impuissant à influencer sur le cours des choses,
- ne pas se moquer de ceux qui tirent les sonnettes d'alarme et qui prônent un autre mode de vie,
- réfléchir aux tenants et aboutissants de nos actions, des objets que nous utilisons, de nos déplacements et consommations,

S'émerveller de la force de la vie et s'inquiéter de l'orgueil humain qui pousse à tout maîtriser sur notre terre.

Oui, l'espèce humaine a ce privilège de posséder une intelligence très supérieure, mais elle doit rester humble, car si l'homme a besoin de la nature pour vivre, la nature peut, par contre, bien se passer de nous.

# la boutique solidaire

Recyclerie



## Pipriac

*Donner malin ... Acheter utile (et vice-versa !)*



*Donner une seconde vie aux objets*

*Réduire les déchets*



*Participer à l'environnement*



*Consommer autrement*

La boutique solidaire accueille tous les objets encore en bon état qui peuvent être réutilisés.

On peut y trouver : mobilier, vaisselle, vêtements, matériel de puériculture, bibelots et décorations, bricolage, livres, CD, vélos, fournitures scolaires,...

Seuls les objets de la famille des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ne sont pas acceptés : électroménager, télé-hifi et informatique.

Tous ces objets proviennent de dépôts des particuliers, d'objets de déchetterie, d'enlèvements faits à domicile (pour les enlèvements, une petite participation financière est demandée).

Ces objets sont préparés, et mis en magasin pour pouvoir être réutilisés. Les objets remis ainsi dans le circuit, pour une somme modique, font le bonheur des petits budgets, des chineurs et collectionneurs, des amateurs d'objets d'occasion, des créateurs en herbe ou confirmés souhaitant « relooker » ou détourner les objets.

La boutique solidaire s'inscrit dans l'activité économique du territoire permettant la création de trois postes.



*Créer de l'emploi*

*Économiser la matière première*

*Réutiliser plutôt que jeter*



**Apportez vos objets qui ne servent plus et repartez avec ceux dont vous avez besoin !!!\***

\* à l'exception de l'électroménager, TV-Hifi et informatique

**Ouverture pour les dépôts et les achats du mardi au samedi**

**9h00/12H00 et 14H00/17H00**

**9 rue des dolmens 35550 Pipriac tél 02 23 30 99 05**

Mail : [laboutiquesolidaire.cpie.pipriac@orange.fr](mailto:laboutiquesolidaire.cpie.pipriac@orange.fr)

CPIE <http://landes-de-cojoux.com>



VAL DE VILAINE

Nature et mégalithes





# HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

qu 1<sup>er</sup> avril 2011

En Hiver du 01.11 au 31.03 - En Été du 01.04 au 31.10

|                                                                                                                                                                                                                        | Lundi                            | Mardi    | Mercredi    | Jeudi | Vendredi              | Samedi                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------|-------------|-------|-----------------------|---------------------------|
| <b>BAIN DE BRETAGNE</b><br>ZA Le Château Gaillard – Près des services techniques                                                                                                                                       | Hiver<br>9h - 12h30<br>14h - 17h |          | 14h - 17h   |       | 14h - 17h             | 9h - 12h30<br>14h - 17h   |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>9h - 12h30<br>14h - 18h30 |          | 14h - 18h30 |       | 14h - 18h30           | 9h - 12h30<br>14h - 18h30 |
| <b>GUICHEN</b><br>La Pigeonnais                                                                                                                                                                                        | Hiver<br>14h - 17h               |          | 14h - 17h   |       | 9h - 12h<br>14h - 17h | 9h - 12h<br>14h - 17h     |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>14h - 18h                 |          | 14h - 18h   |       | 9h - 12h<br>14h - 18h | 9h - 12h<br>14h - 18h     |
| <b>GUIPRY</b><br>Trapusset - Dans le bourg, prendre direction Langon par la rue des Corbinières                                                                                                                        | Hiver                            |          | 9h - 12h    |       | 14h - 17h             | 14h - 17h                 |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été                              |          | 9h - 12h    |       | 14h - 18h             | 14h - 18h                 |
| <b>GRAND FOUGERAY</b><br>Parc d'Activités des 4 Routes -- Direction La Dominelais                                                                                                                                      | Hiver<br>14h - 17h               |          | 14h - 17h   |       | 14h - 17h             | 10h - 12h                 |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>14h - 18h                 |          | 14h - 18h   |       | 14h - 18h             | 10h - 12h<br>14h - 16h    |
| <b>MAURE DE BRETAGNE</b><br>Route de Maure à Mernel                                                                                                                                                                    | Hiver<br>14h - 17h               |          | 14h - 17h   |       |                       | 9h - 12h<br>14h - 17h     |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>14h - 18h                 |          | 14h - 18h   |       |                       | 9h - 12h<br>14h - 18h     |
| <b>PIPRIAC</b><br>Les vallées du couchant – En face des services techniques.<br>Au Bourg, prendre direction Guipry, passer devant le centre commercial puis prendre la 1 <sup>ère</sup> route à droite sur 1km environ | Hiver<br>9h - 12h                | 9h - 12h | 14h - 17h   |       |                       | 9h - 12h<br>14h - 17h     |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>9h - 12h                  | 9h - 12h | 14h - 18h   |       |                       | 9h - 12h<br>14h - 18h     |
| <b>SIXT SUR AFF</b><br>Route de Bruc sur Aff                                                                                                                                                                           | Hiver<br>14h - 17h               |          |             |       |                       | 9h - 12h                  |
|                                                                                                                                                                                                                        | Été<br>14h - 18h                 |          |             |       |                       | 9h - 12h                  |

Déchèteries fermées

SMICTOM du Nord de l'Arondissement de Redon - Maison Intercommunale - ZA La Lande Rose - 12, rue Blaise Pascal - BP 88 051 - 35580 GUICHEN  
Tél : 02 99 57 02 50 - Fax : 02 99 57 37 10 - E-Mail : accueil@smictom-nar.fr - Site internet : www.smictom-nar.fr

## Pas de lingettes dans les WC !

Jetées dans les wc, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (cotons-tiges, préservatifs usagés ou petits emballages plastiques) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement.

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Utilisez la poubelle.  
Je préserve l'environnement, je ne jette pas « tout à l'égout » !  
Je bannis le « tout à l'égout » : les égouts ne sont pas des poubelles.

Ces recommandations sont aussi valables pour le bon fonctionnement des fosses septiques.

De même, il ne faut surtout **Pas d'eau de javel dans les WC !** car elle détruit les microbes et bactéries, donc empêche le bon fonctionnement de votre fosse septique.

## Les dépôts sauvages interdits et passibles d'amende

Quand certains particuliers ou certaines entreprises se débarrassent de leurs déchets sur un lieu public ou privé on parle de dépôts sauvages. Abandonner ses déchets dans la nature, sur la voie publique, auprès des points recyclage ou devant les déchèteries est strictement interdit par la loi. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1500€ (art. L 541-3 du Code de l'environnement).

Collecte en porte à porte, points recyclages verre et papier, déchèteries... Tous les équipements nécessaires au tri et à la collecte des déchets sont disponibles pour les particuliers et les professionnels. Plus d'informations sur [www.smictompaysdevilaine.fr](http://www.smictompaysdevilaine.fr)



## A l'école ...

Pour cette deuxième rentrée de l'école communale, nous avons eu la joie d'accueillir 85 élèves et d'ouvrir une quatrième classe.

### Les enseignants :

Directrice : Mme Hervy

TPS-PS-MS : Mme Hervy et Mme Menant

GS-CP : Mme Léon-Fleury

CE1-CE2 : M. Cressard

CM1-CM2 : Mme Jounot

### Le personnel communal :

ATSEM : Mme Jauneau

Cantine : Mme Massiot et Mme Jauneau

Car : Mme Baudu ou Mme Massiot

Garderie : Mme Jauneau, Mme Massiot et Mme Baudu

Entretien des locaux : Mme Massiot et Mme Jauneau

### Quelques projets menés cette année :

#### La rencontre culturelle :

Temps d'échange et de partage entre les différentes classes



#### Les jeux d'échecs en CM :



#### Le festival du film d'animation en TPS-PS-MS et GS-CP :



#### Les ateliers inter-classes de réalisation de décoration de Noël pour l'école :



# Vie Associative

## Amicale Saint Gantonnaise

Déjà une 4<sup>ème</sup> classe !!!

C'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli notre 4<sup>ème</sup> classe. Elle permet aux enfants de travailler dans de meilleures conditions : ils sont passés d'une classe à triple niveau à aujourd'hui une classe à double niveau diminuant ainsi le nombre d'élèves par classe. Ce qui ravi également les enseignants !

L'Amicale de parents d'élèves de St Ganton continue son dynamisme à travers l'organisation de ses traditionnels rendez-vous, importants pour les parents mais également pour la vie de l'école et la commune.

- Le 5 octobre a eu lieu notre 2<sup>ème</sup> moules frites. Un grand merci à tous ! Les bénéficiaires participeront aux divers projets dans la vie de l'école.
- Le mercredi 11 décembre, l'association de parents d'élèves, en compagnie des enfants, était présente à la confection des décorations de Noël et à leur mise en place dans le centre bourg.



L'association a également financé l'achat de peinture pour la cour. En effet, depuis quelques semaines, les enfants ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux tracés de jeux, peints par des papas, pour animer leurs temps de récréation. Merci aux papas !

Notre Assemblée Générale aura lieu

Le VENDREDI 31 JANVIER 2014 à 20H à la salle polyvalente. A NOTER :

**LOTO** au profit  
de l'école  
**VENDREDI 10  
JANVIER** au soir

**CHASSE AUX ŒUFS**  
le dimanche de  
**PAQUES** à l'école en

**VIDE GRENIER**  
Le **DIMANCHE 18  
MAI** à la salle des  
fêtes de

**ET LE SAMEDI 14 JUIN 2014 LA FETE DE L'ECOLE EN PARTENARIAT AVEC  
LES ENSEIGNANTS**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Magali Laigle au 06 - 23 - 92 - 33 - 24 OU Philippe Nevoux au 06 - 69 - 36 - 80 - 95

# CERCLE ETERNELLE JEUNESSE

Cet été, dans l'ambiance d'une belle journée de Juin, autour du bon déjeuner servi à « La Paillotte du Pont », l'avis général a été que le pique-nique de Septembre semblait bien loin et que se revoir plus tôt serait sympathique : nous avons donc fait notre « rentrée » avec notre pique-nique traditionnel le 27 Août, gagnant ainsi un mois pour nos rendez-vous mensuels.

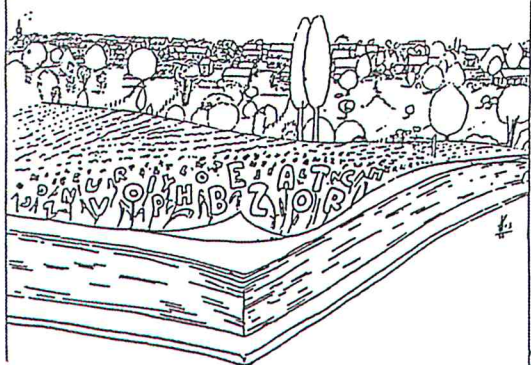
En Octobre, nous avons répondu nombreux à l'invitation du C.C.A.S. pour son repas annuel et la Mairie ayant souhaité que la décoration de la salle soit en place pour l'arrivée du Père Noël, le samedi 21 Décembre, l'équipe de « déco » est prête et nous terminerons cet après-midi-là avec un délicieux goûter de Noël avec bûches et bulles !!

Prenez bien soin de vous, que nous ayons le plaisir de nous retrouver pour notre Assemblée Générale de JANVIER 2014 mais ... en attendant, belles fêtes de fin d'année 2013.

*La Secrétaire,  
Marie-Pierre BOURHIS*



## Bibliothèque De Saint-Ganton



## Bibliothèque

*Les bénévoles de L'APAR - bibliothèque de St Ganton , se sont associés à leurs amis du FAR, de ST Just, du Livre à voile de Pipriac, et de Sixt sur Aff afin de vous proposer leurs animations annuelles . L'une était en direction des adultes sur le thème des champignons, l'autre s'adressait plus aux enfants sur le thème de la magie.*

*Equipées de paniers et de bottes une soixantaine de personnes se sont retrouvées le samedi 12 octobre pour une cueillette champêtre de champignons.*

*Tandis qu'un départ était prévu pour les Saint-Gantonnois et nos amis de Saint-Just en direction du bois de La Houle gentiment mis à notre disposition par Jean Laurent, les Pipriatins prenaient la route du château de la Boulaye .C'est avec une grande attention que*

*notre ami Jean Laurent nous a accueillis, en veillant depuis le matin à la préservation de la cueillette et en offrant à chacun d'entre nous une bolée de cidre.*

*Une fois les paniers bien garnis, grâce aux conseils avertis de notre accompagnatrice mycologue, nous avons retrouvé les cueilleurs de Pipriac dans la salle de l'ancienne école publique joliment décorée de branchages et de feuilles aux couleurs de l'automne. C'est à partir de nos champignons soigneusement repartis sur une grande table que nous avons profité des explications de notre experte, spécialement venue de Rennes, pour affiner notre regard sur ces végétaux. Nos yeux et notre palais peuvent désormais distinguer à coup sûr le cèpe de Bordeaux du bolet de fiel, la lépiote élevée très recherchée (la coulemelle) de la grande lépiote qui peut être toxique !*

*Notre soirée qui comptait près d'une centaine de personnes s'est terminée par une dégustation de toasts et d'une soupe aux champignons, accompagnés d'un cake aux carottes soigneusement préparés par « La cuisine d'Elisabeth » de Pipriac.*

*Les enfants n'ont pas été oubliés dans notre préparation. En effet, le mercredi 30 octobre, le spectacle de Gérard Souchet les a enchantés dans la salle comble du FAR à ST Just. Les yeux émerveillés de nos chères têtes brunes et blondes en disaient long sur le succès de la très belle prestation de ce magicien, comédien et musicien. Grand merci à Stéphanie pour la conception de l'affiche de ce spectacle.*

### *Les bénévoles de la Bibliothèque*



# LA DYNAMIQUE



Le mercredi 18 septembre dernier, nous avons repris les cours de gym à la salle polyvalente de 20h15 à 21h15 en bonne compagnie de Mathieu « notre coach ».

Nous avons procédé le mercredi 6 novembre à l'assemblée générale à la suite du cours de gym, le bureau est composé comme suit :

- Présidente : LEROUX Carole
- Trésorière : BAUDU Clarisse
- Secrétaire : PEZERIL Allison

Nous vous souhaitons d'agréables et joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi que tous nos meilleurs vœux pour l'année 2014.





# A.O SAINT GANTON

Cette saison, le club compte 60 licenciés dont 42 seniors répartis en deux équipes : A et B plus une équipe vétérans en collaboration avec St Séglin.

Avec le retour de Bruno HERVE comme coach, les résultats de l'équipe A sont satisfaisants. Elle se classe 1<sup>ère</sup> de son groupe avec 8 victoires et un nul, bon augure pour une future montée.

L'équipe B se classe 6<sup>ème</sup> de son groupe. Après un début difficile, la motivation est revenue. Un merci particulier à Ludovic LERAY et à Sébastien MOUREAUD, coachs de l'équipe.

Une nouvelle entente a été constituée pour les jeunes. Saint Ganton s'est regroupé avec les communes de Pipriac, Lieuron et Lohéac sous le nom de TEVAR-ENGLEV (signifie 4 ententes en breton).



## **AVOS AGENDAS**

***Samedi 18 Janvier à 10h : Plateau U8 - U9***

***Dimanche 26 Janvier à 18h : Galettes des Rois***

***Samedi 8 Mars à 19h : Pot au Feu***

*Bonnes fêtes de fin d'année à tous*

# *Le Comité des Fêtes*

Samedi 30 novembre, le comité des fêtes a réuni ses bénévoles autour d'un repas pour les remercier de l'aide apportée lors de ses diverses manifestations tout au long de l'année.

Le repas a été préparé et servi par le restaurant "La Crémaillère".



**Samedi 22 (soir) et Dimanche 23 (midi) Février**  
**Repas de Boudins** - Inscriptions à partir du  
25/01/2014

**Dimanche 6 Juillet**  
**Journée détente** (pêche et palets)

**Bonnes fêtes de fin d'année**

## *Anciens Combattants*



**La cérémonie du 11 Novembre a été marquée par la participation des jeunes de dix et vingt ans qui, entourés de nombreux sympathisants, ont accepté de lire le message de l'Union Française des Anciens Combattants, merci à ces quatre jeunes filles.**

**Ce geste permet d'espérer qu'après nous, nos morts anciens combattants ainsi que nos monuments aux morts, seront honorés au moins une fois dans l'année.**

**Notre petite association fonctionne très bien. Notre repas annuel a eu lieu à la Crémaillère : 38 personnes y ont participé ; si, cette année, nous avons choisi le restaurant plutôt que la grande salle des fêtes, c'est à cause du service, notre association ne se rejunit pas !**

**Notre pique-nique du mois de juillet est toujours très apprécié, le but est de passer une agréable journée dans une bonne ambiance et les veuves d'anciens combattants sont toujours les bienvenues.**

**Un voyage a été organisé avec les A.F.N. de SAINT-JUST et huit d'entre nous en ont profité pour visiter cette belle région de ROSCOFF.**

**Le Président,  
Jean LAURENT**



# Just AMAP Porte

## Des produits locaux, frais et sains

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) propose de soutenir des producteurs locaux qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement. Les consommateurs s'engagent à leur acheter leurs produits chaque semaine sur la durée du contrat. Cela permet de garantir un revenu stable pour les producteurs et de les conforter dans leur démarche écologique.

### Nouveauté automne 2013 : Pommes bio

Frédéric VANPOULLE, Producteur de pommes bio à Guichen fournit les amapiens en pommes depuis cette automne.

**Paniers tous les mois de 6 ou 12 Kg, taille petites ou moyennes, entre 10 € et 25 € par mois, en fonction du poids et du calibre**

Face aux questions que posent les pratiques de l'agro-industrie aujourd'hui et à la nécessité pour chacun de satisfaire ses besoins de base, les AMAP apportent des solutions concrètes pour maintenir l'emploi local, ainsi qu'une alimentation saine et variée.

Venez nous rejoindre si vous voulez :

- soutenir une agriculture durable
- limiter les transports de marchandise
- manger de bons produits de saison
- agir pour l'emploi local
- rencontrer du monde
- échanger des recettes

### Les produits hebdomadaires:

- **Légumes** : SCEA Nevoux-Renaud, St Ganton
- **OEufs** : Philippe Rouxel, Rieux

### Les produits bi-Mensuels:

- **Fromage** : SCEA La Pinais Messac

### Les produits Mensuels:

- **Poulets** : Chantal Pouly, St Just
- **Pommes** : Frédéric Vanpoule, Guichen

### Les produits Ponctuels :

- **Veau, boeuf**: Christian Guemené, St Just
- **Boeuf**: Pascal Pouly, St Just
- **Agneau** : Franck Geffray Saint Anne

Toutes les infos sur notre site internet : [www.justamapporte.net](http://www.justamapporte.net)

Pour nous contacter par e-mail : [contact@justamapporte.net](mailto:contact@justamapporte.net) - Par téléphone : 06 84 97 04 67

Distribution le vendredi de 17h30 à 19h - La Belle Allouette à Saint Ganton



## HISTOIRE LOCALE de St-GANTON

Le bulletin municipal « l'Alouette » a pris son envol en 1989, année du bicentenaire de la Révolution Française. Actionnons la machine à remonter le temps pour revisiter l'histoire locale. En ce n° 50, nous proposons un petit abécédaire des articles parus.

|          |                    |                                                                         |
|----------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>A</b> | Abbaye             | de St-Meen (prieuré de St-Guenganton)                                   |
| <b>A</b> | Associations       | de la commune de St-Ganton                                              |
| <b>B</b> | Beaucel            | vallées de (contrat nature, sentier, le hibou, ...)                     |
| <b>B</b> | Bois               | les surfaces, l'exploitation, ...                                       |
| <b>B</b> | Bourg              | atypique, diagnostic d'une maison par Anne Le Meur en 2009              |
| <b>C</b> | Cadastre           | napoléonien, actuel, évolution des surfaces agricoles, ...              |
| <b>C</b> | Carrières          | de la Roche, du Brillac, la Thébaudais, ...                             |
| <b>C</b> | Cartes             | postales                                                                |
| <b>C</b> | Chapelles          | St_Mathurin, St-Cornély, St-Michel, St-Roch, ...                        |
| <b>C</b> | Commerces          | histoire de 1911 à 1996 par M.Louet, Epi-Service, la Crémaillère, ...   |
| <b>C</b> | Comice agricole    | histoire des labours, de la locomobile, des tracteurs, ...              |
| <b>D</b> |                    |                                                                         |
| <b>E</b> | Eau                | adduction années 1960, lagunages la Roche, Beaucel                      |
| <b>E</b> | Eglise             | histoire, restauration 2007 à 2009, les cloches, croix de chemins, ...  |
| <b>E</b> | Electricité        | syndicat intercommunal, électrification avant guerre, ligne H.T., ...   |
| <b>E</b> | Evolutions rurales | agriculture, artisanat, ...                                             |
| <b>F</b> | Foires             | de St-Ganton et St-Mathurin                                             |
| <b>G</b> | Géologie           | randonnée avec Jean Plaine en déc 2008                                  |
| <b>G</b> | Guerres            | 1914-1918 ; 1939-1945 ; d'Algérie                                       |
| <b>H</b> | Haches             | dépôts haches néolithiques : Gominé, Beaucel, ...                       |
| <b>H</b> | Hydrographie       | les ruisseaux, les fontaines                                            |
| <b>I</b> | Instituteurs       |                                                                         |
| <b>J</b> | Jeanne d'Arc       | au moulin de la Tombe, ...                                              |
| <b>K</b> |                    |                                                                         |
| <b>L</b> | Loisirs            | sports, bibliothèque, salle des fêtes, 2 sentiers d'interprétation, ... |
| <b>M</b> | Maires et mairie   | de 1790 à nos jours, maison St-Michel devient mairie en 1995, ...       |
| <b>M</b> | Micro-toponymie    | en vallée de Beaucel, la Vionnais, autour de Combray, la vigne, ...     |
| <b>M</b> | Monnaies           | chemin de l'enfer, maison St-Michel, ...                                |
| <b>M</b> | Moulins            | de St-Ganton et des communes voisines                                   |
| <b>N</b> |                    |                                                                         |
| <b>O</b> |                    |                                                                         |
| <b>P</b> | Palis              | atelier en vallée de Beaucel en 2009                                    |
| <b>P</b> | Passeurs           | de mémoire : collectage oral des « anciens »                            |
| <b>R</b> | Remembrement       | 1969-1970                                                               |
| <b>R</b> | Révolution         | de 1789 à 1803                                                          |
| <b>S</b> | Santé              | épidémies, ...                                                          |
| <b>S</b> | Sports             | équipements : terrains de foot (1983), tennis, ...                      |
| <b>T</b> | Thébaudais ( la)   | du 14ème au 19ème siècles                                               |
| <b>U</b> |                    |                                                                         |
| <b>V</b> | Villages           | population (recensements de 1836 à 1936), cadastre, ...                 |
| <b>V</b> | Voies              | de communication : routes, la Vilaine, chemin de fer, GR39, ...         |

## L'ALOUETTE : articles sur l'histoire de St-Ganton

|      |           |                                                              |             |
|------|-----------|--------------------------------------------------------------|-------------|
| n°1  | Juin 1989 | La Révolution : 1789 à 1793                                  | p.23 à 27   |
| n°2  | Déc.1989  | Ecoles privées et publiques                                  | p.19 à 22   |
| n°3  | Juin 1990 | Les foires : 1795 aux années 1950                            | p.22 à 27   |
| n°4  | Déc.1990  | Ecoles publiques : 1873 à 1889 - La mairie                   | p.21 à 30   |
| n°5  | Juin 1991 | Ecoles publiques : 1896 à 1942                               | p.27 à 32   |
| n°6  | Déc.1991  | Cadastre Napoléonien – C.G.C. n°53                           | p.14 à 22   |
| n°7  | Juin 1992 | Eglise : 1669 à la Révolution                                | p.22 à 27   |
| n°8  | Déc.1992  | Eglise : 1815 à 1861                                         | p.17 à 22   |
| n°9  | Juin 1993 | Eglise                                                       | p.31 à 36   |
| n°10 | Déc.1993  | La Thébaudais : jusqu'à 1701                                 |             |
| n°11 | Juin 1994 | La Thébaudais : 1701 à 1790                                  | p.31 à 33   |
|      |           | Il y a 50 ans : 1944                                         | p.34 à 36   |
|      |           | Les carrières de la Roche, par 4 témoins                     | p.40 à 41   |
| n°12 | Déc.1994  | Chapelle St-Mathurin : jusqu'à 1823                          |             |
|      |           | Maires de St-Ganton : 1789 à 1994                            | p.27 à 32   |
| n°13 | Juin 1995 | Maison St-Michel                                             | p.23 à 27   |
| n°14 | Déc.1995  | Chapelle St-Mathurin : 1823 à nos jours                      | p.44 à 48   |
| n°15 | Juin 1996 | Chapelle St-Cornély                                          | p.42 à 45   |
| n°16 | Déc.1996  | Chemin des croix                                             | p.38 à 45   |
|      |           | Un siècle d'histoire des bistrots – <i>par Michèle LOUET</i> | p.18 à 19   |
| n°17 | Juin 1997 | Chemin des croix - Disparition palâtre à Combray             | p.38 à 41   |
|      |           | Rétrospective des commerces - <i>par Michèle LOUET</i>       | p.2         |
| n°18 | Déc.1997  | Village de Combray                                           | p.43 à 49   |
| n°19 | Juin 1998 | Village de Combray - GR39 St-G à St-Just                     | p.40 à 46   |
| n°20 | Déc.1998  | 1865 : de village en village                                 | p. 42 à 45  |
| n°21 | Juin 1999 | Cadastre napoléonien                                         |             |
|      |           | Expo la Bintinais : « le savoir est dans le pré »            | p. 46 à 49  |
| n°22 | Déc. 1999 | Locomobile – 1° partie                                       | p. 39 à 45  |
| n°23 | Juin 2000 | Locomobile – 2° partie                                       | p. 47 et 48 |
| n°24 | Déc. 2000 | Chronologie de l'histoire de St-Ganton                       | p. 51 à 54  |
| n°25 | Juin 2001 | Prêtres de 1613 à 1974 - leurs actions                       | p. 41       |
| n°26 | Déc. 2001 | Les moulins de St-Ganton - Eglise de St-Ganton               |             |
| n°27 | Juin 2002 | Les moulins de St-Ganton                                     |             |
| n°28 | Déc. 2002 | Les moulins – rudiments techniques                           | p. 46 à 50  |
| n°29 | Juin 2003 | Les moulins – conflits, densité, ...                         | p. 40 à 44  |
| n°30 | Déc. 2003 | Le chemin des moulins                                        |             |
| n°31 | Juin 2004 | L'église – Projet de restauration                            | p. 35 à 39  |
| n°32 | Déc. 2004 | Un armateur à St-Ganton : Noël Danycan de l'Etoile           | p. 55 à 57  |
| n°33 | Juin 2005 | Les matériaux de construction                                |             |
| n°34 | Déc. 2005 | Randonnée patrimoine : de la mairie à l'église ...           |             |
| n°35 | Juin 2006 | Rando vélo moulins – Le bois                                 |             |
| n°36 | Déc 2006  | Randonnée patrimoine : le bois et la pierre                  |             |
| n°37 | Juin 2007 | Eglise : les retables                                        |             |
| n°38 | Déc 2007  | Randonnée patrimoine : le village de la Roche                |             |
| n°39 | Juin 2008 | Du pt'tit rotiet vers la Cohue, sentier d'interprétation     |             |
| n°40 | Déc 2008  | Quand les roches nous parlent - rando géologie               |             |
| n°41 | Juin 2009 | Retour des cloches – Les moulins                             | p.48 à 50   |
| n°42 | Déc 2009  | Quand les parcelles avaient un nom : Beaucel                 | p.38 à 40   |
| n°43 | Juin 2010 | Eglise – tableau JB et vitrail ND Lourdes                    | p.40 et 41  |
|      |           | Sentier en musique                                           | p.42        |
| n°45 | Juin 2011 | Les années 60 – Projet d'école                               |             |
| n°46 | Déc 2011  | Le comice agricole, des origines à 1939                      |             |
| n°47 | Juin 2012 | Mémoire vive : les écoles et les moulins(cartes postales)    |             |
| n°48 | Dec 2012  | Livres mis à disposition de la bibliothèque                  |             |
| n°49 | Juin 2013 | La Croix du Brillac                                          |             |
| n°50 | Déc 2013  | Petit abécédaire de l'histoire locale                        |             |



## Quelques dates à retenir ...

|                                                                                                     |                                                |                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <i>Commune</i>                                                                                      | <i>Arrivée Père Noël</i>                       | <i>samedi 21 décembre 2013</i>                         |
| <i>Amicale Saint-Gantonnaise</i>                                                                    | <i>Loto</i>                                    | <i>vendredi 10 janvier 2014</i>                        |
| <i>Eternelle Jeunesse</i>                                                                           | <i>Assemblée Générale</i>                      | <i>mardi 28 Janvier</i>                                |
| <i>Comité des Fêtes</i>                                                                             | <i>Repas de boudins</i>                        | <i>samedi 22 février</i><br><i>dimanche 23 février</i> |
| <i>Foot</i>                                                                                         | <i>Pot au Feu</i>                              | <i>Samedi 8 mars</i>                                   |
| <i><u>Elections Municipales</u></i>                                                                 | <i>1er Tour</i><br><i>2ème Tour</i>            | <i>dimanche 23 mars</i><br><i>dimanche 30 mars</i>     |
| <i>Chasse</i>                                                                                       | <i>Repas</i>                                   | <i>dimanche 6 avril</i>                                |
| <i>Amicale Saint-Gantonnaise</i><br><i>En association avec</i><br><i>Commission «Environnement»</i> | <i>Chasse aux Oeufs</i><br><i>Troc Végétal</i> | <i>dimanche 20 avril</i><br><i>dimanche 20 avril</i>   |
| <i>Amicale Saint-Gantonnaise</i>                                                                    | <i>Vide grenier</i>                            | <i>dimanche 18 mai</i>                                 |
| <i><u>Elections Européennes</u></i>                                                                 |                                                | <i>dimanche 25 mai</i>                                 |
| <i>Fête de l'école</i>                                                                              |                                                | <i>juin</i>                                            |
| <i>Comité des Fêtes</i>                                                                             | <i>Journée Détente</i>                         | <i>Dimanche 6 juillet</i>                              |
| <i>Foot</i>                                                                                         | <i>Tournoi Corpo</i>                           | <i>Dimanche 20 juillet</i>                             |



**L'ALOUETTE**



**bulletin d'informations communales**

**décembre 1993**

**n° 10**



**L'ALOUETTE**

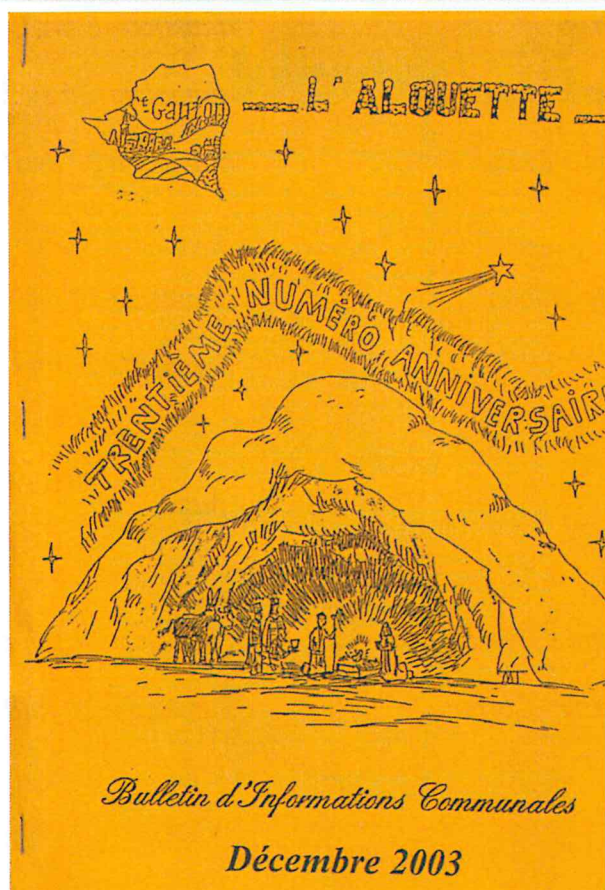


*BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES*

*DECEMBRE 1998*

*N° 20*

## **Meilleurs Vœux pour 2014**

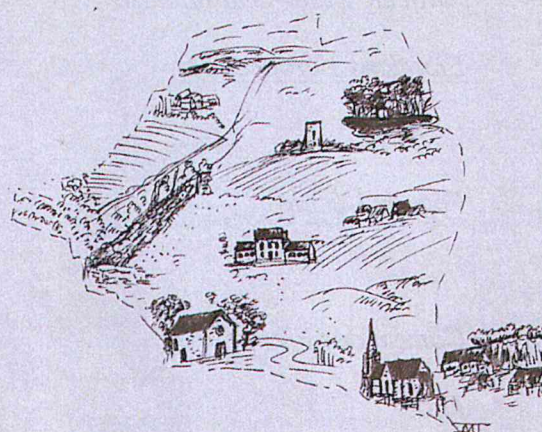


*Bulletin d'Informations Communales*

**Décembre 2003**



**L'ALOUETTE**



**BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES**

**Décembre 2008**

**n° 40**

TEL : 02 99 08 78 69  
FAX : 02 99 08 61 30  
e-mail : mairie-st-ganton@wanadoo.fr